



VILLE
DE
PENMARC'H
FINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 25 MARS 2016

Etaient absents : Mme Claudine CABON (procuration à M. Hervé VAILLANT), Mme Dominique PLOUHINEC (procuration à Mme Nathalie POULARD), Mme Brigitte BOLZER (procuration à M. Michel FRIN), Mme Martine GIAFFERI (procuration à M. Christian BUREL), M. Robert BOUGUÉON (procuration à M. Jean-Marc BREN) et Mme Fabienne LE GARS (procuration à Mme Valérie LE FAOU-VILLARBU)

En ouverture de séance du conseil, Monsieur le Maire Raynald TANTER propose à l'assemblée une minute de silence pour rendre hommage aux victimes des attentats à Bruxelles.

Mélanie DUCROT est proposée comme secrétaire de séance.

Raynald TANTER donne les informations ci-dessous aux membres du conseil :

- La nomination de Farida THOMAS comme directrice générale des services
- Le vote à l'unanimité par le conseil communautaire de la stratégie portuaire
- La visite du secrétaire général de préfecture cet après-midi – Un tour de la commune a pu être l'occasion d'évoquer l'ensemble des dossiers en cours et pour lesquels un concours financier est sollicité
- L'organisation d'une réunion le 31/03 à 19h à la Maison pour Tous, animée par Marie Claire DUPONT en vue de l'organisation du défilé Terre et Mer
- La fin des travaux du rond-point de Prat Gouzien et de la réflexion menée sur l'aménagement avec cheminement doux entre les deux ronds-points – La FIA a été missionnée et devrait soumettre à la collectivité un projet d'aménagement
- Installation des deux coffrets électriques sur la place du marché
- Le démarrage du fauchage au bord des routes
- La réception de la tondeuse hélicoïdale
- La réalisation de l'extension de la scène de Cap CAVAL
- Le contrôle et l'entretien de mouillage 26k€
- La réalisation de travaux sur 5 regards a été entreprise afin de répondre aux problèmes d'infiltration sur le réseau d'eaux usées
- La tenue de la réunion sur l'extension et de réfection de la mairie
- Les travaux réalisés suite à l'effondrement du parking Poul Briel 7000€
- L'accord du conservatoire pour l'utilisation d'une bande leur appartenant pour le projet de sécurisation de Pors Carn
- L'organisation du concert Boulevard des airs et de la présence des caméras de TF1
- L'organisation du concert « Mass Hystéria » en octobre prochain

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2016

Bruno CARIOU intervient afin qu'il soit porté au procès verbal les observations suivantes :

- Il est nécessaire de replacer le contexte des interventions afin de faciliter la compréhension du lecteur
- Dans le paragraphe sur la partie investissement (page 2), il faut comprendre que « les vas et vient » concernent les déplacements entre l'hôtel de ville et les bâtiments de l'autre côté de la rue.
- Sur la restructuration confortée par l'ABF, préciser qu'il s'agit du projet de la mairie (page 2)
- Que le titre de la délibération relative au marché public concerne la réhabilitation du stade et non la maison du gardien (page 4).
- Les propos concernant « l'accueil déplorable » au bureau de poste ne concernait pas l'agent, qui fait un travail remarquable, mais les conditions d'ouverture au public (page 4).
- Que sur la délibération relative à l'adoption de l'ADAP, son intervention ne concerne pas la prise en compte dans le document du bâtiment même mais sa vétusté pour accueillir les associations (page 4).
- Pour la partie « questions diverses » – Il n'est pas fait mention que les questions émanent de la minorité (page 5).

Raynald TANTER prend note des observations qui seront portés au procès verbal.

I/ ADMINISTRATION, FINANCES, TRAVAUX, COMMUNICATION

a) FINANCES

- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION, 2015 (budget principal et budgets annexes) :

Bruno CARIOU intervient sur la mention de l'avis de la commission. Il précise que la commission est là pour étudier et non de donner un avis. Il faut s'abstenir de dire que la commission a donné un avis favorable.

Raynald TANTER mentionne qu'il n'est pas tout à fait d'accord. La commission est amenée à exprimer un avis par définition.

Jean Louis BUANNIC rappelle que la décision finale revient au conseil municipal.

Raynald TANTER donne lecture du règlement intérieur (Article 8) relatif au fonctionnement des commissions qui stipule que « Elles n'ont pas de pouvoir de décision et émettent leur avis ». Cette précision évite donc tout débat au conseil.

Brunon CARIOU intervient et demande un vote séparé.

Marie Claire DUPONT, précise que la présentation sera globale mais les votes seront bien séparés (compte de gestion, compte administratif et affectation des résultats).

Monsieur le Maire sort de la séance pour l'approbation de l'ensemble des comptes de gestion et administratif conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

Marie Claire DUPONT, 1^{ère} adjointe, prend la présidence de la séance et propose de soumettre les délibérations.

Jean Louis BUANNIC expose les éléments chiffrés validés par la trésorerie générale dont les résultats des votes sont les suivants :

Budget Caisse des écoles :

- Approbation du compte de gestion 2015 : Unanimité

Budget principal :

- Approbation du compte de gestion 2015 : 22 pour - et 6 abstentions (Ms CARIOU Bruno, BOUGUÉON Robert, Jean Marc BREN, Mmes MORIN Christine, Fabienne LE GARS et Valérie LE FAOU-VILLARBU)

Budget Annexe Assainissement :

- Approbation du compte de gestion 2015 : Unanimité

Budget Annexe Ports de plaisance :

- Approbation du compte de gestion 2015 : Unanimité

Budget Annexe camping :

- Approbation du compte de gestion 2015 : Unanimité

Budget Annexe cinéma Eckmühl :

- Approbation du compte de gestion 2015 : Unanimité

Budget Annexe lotissement de Kerganten :

- Approbation du compte de gestion 2015 : Unanimité

- APPROBATION - DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 & AFFECTATIONS DES RESULTATS (budget principal et budgets annexes) :

Raynald TANTER réintègre l'assemblée pour la présentation du budget primitif 2016 et des budgets annexes au budget principal 2016

Budget Caisse des écoles :

- Vote du compte administratif 2015 : Unanimité
- Clôture du budget et affectation des résultats au BP 2016 : unanimité

Budget principal :

- Vote du compte administratif 2015 : 23 pour- et 6 abstentions (Ms CARIOU Bruno, BOUGUÉON Robert, Jean Marc BREN, Mmes MORIN Christine, Fabienne LE GARS et Valérie LE FAOU-VILLARBU)
- Affectation des résultats 2015 sur le BP 2016: 23 pour- et 6 abstentions (Ms CARIOU Bruno, BOUGUÉON Robert, Jean Marc BREN, Mmes MORIN Christine, Fabienne LE GARS et Valérie LE FAOU-VILLARBU)

Budget Annexe Assainissement :

- Approbation du compte de gestion 2015 : Unanimité
- Vote du compte administratif 2015 : Unanimité
- Affectation des résultats 2015 sur le BP 2016 : unanimité

Budget Annexe Ports de plaisance :

- Vote du compte administratif 2015 : Unanimité
- Clôture du budget et affectation 2015 : unanimité

Budget Annexe camping :

- Vote du compte administratif 2015 : Unanimité
- Affectation des résultats 2015 sur le BP 2016: unanimité

Budget Annexe cinéma Eckmühl :

- Vote du compte administratif 2015 : Unanimité
- Affectation des résultats 2015 sur le BP 2016 : unanimité

Budget Annexe lotissement de Kerganten :

- Vote du compte administratif 2015 : Unanimité
- Affectation des résultats 2015 sur le BP 2016: unanimité

- BUDGET PRIMITIF 2016 ET LES BUDGETS ANNEXES

Jean Louis BUANNIC expose les objectifs budgétaires poursuivis sur l'exercice 2016, la baisse des dotations de l'Etat, le plan prévisionnel d'investissement au plus proche de la réalité pour une meilleure maîtrise des dépenses publiques.

Il est procédé aux votes du budget principal et des Budgets annexes

Bruno CARIOU intervient pour préciser que la maîtrise parfaite des dépenses est un souci des élus des précédentes mandatures. Qu'il ne s'agit pas d'une nouveauté et que cela est toujours dans l'esprit des élus qui ont siégé. Il mentionne qu'en matière d'investissement, la défense contre la mer n'est pas suffisamment prise en compte. D'autres collectivités investissent. Il y a des solutions et il faut y mettre les moyens. C'est le moment d'investir dans les projets d'investissement car nous regretterons que cette initiative ne soit pas prise compte tenu des capacités financières de la commune.

Bruno CARIOU revient sur le choix de la majorité concernant le maintien de l'hôtel de ville dans le bâtiment existant. Il est dommage de ne pas explorer d'autres pistes (proposer un plan A et un plan B). Il est donc difficile de vous accompagner dans le budget principal.

Sur le budget annexe assainissement, Raynald TANTER précise que la compétence « assainissement » sera transférée à la CCPBS au 1^{er} janvier 2018 sans attendre le transfert obligatoire en 2020 aux communautés de communes. Les subventions de l'agence de l'eau sont favorables actuellement et permet à ce jour d'optimiser les recettes par rapport aux dépenses.

Bruno CARIOU interroge le Maire sur le montant de la taxe de raccordement.

Raynald TANTER répond que la taxe de raccordement pour un logement neuf avoisine 4400 euros.

Le budget primitif et les budgets annexes sont soumis au vote. Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Budget principal :

1. Vote du budget annexe 2016 : budget adopté à 23 pour- et 6 abstentions (Mrs CARIOU Bruno, BOUGUÉON Robert, Jean Marc BREN, Mmes MORIN Christine, Fabienne LE GARS et Valérie LE FAOU-VILLARBU)

Budget Annexe Assainissement :

2. Vote du budget annexe 2016 : Unanimité

Budget Annexe Ports de plaisance :

1. Vote du budget annexe 2016 : Unanimité

Budget Annexe camping :

1. Vote du budget annexe 2016 : Unanimité

Budget Annexe cinéma Eckmühl :

1. Vote du budget annexe 2016 : Unanimité

Budget Annexe lotissement de Kerganten :

1. Vote du budget annexe 2016 : Unanimité

Fixation des taux d'imposition 2016

Jean Louis BUANNIC précise que les taux sont maintenus comme pour l'exercice 2015 à savoir : un taux de taxe d'Habitation de 15,86 %, un taux de taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties de 55,69% et un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 23,86%.

La délibération est approuvée à l'unanimité des voix.

2. Approbation du budget primitif 2016 de l'E.P.I.C. Office de Tourisme

Raynald TANTER informe les membres de la tenue d'une réunion plénière du comité de pilotage le 17/05/2016.

Karine COSQUERIC présente le rapport de présentation du budget de l'office du tourisme.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

3. Attribution de subventions à l'Office de Tourisme et au C.C.A.S.

Il est précisé que l'augmentation du budget du CCAS est due au transfert des produits des concessions funéraires versés antérieurement au CCAS et qui sont désormais intégrés au budget principal conformément à la délibération du 11 décembre 2015.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Attribution des subventions 2016 aux associations

Marie Claire DUPONT demande aux conseillers d'approuver la liste des associations bénéficiaires d'une subvention au titre de l'année 2016. Les autres dossiers n'ont pas été soumis soit en raison d'un dossier incomplet soit qu'il ne présente pas d'intérêt communal.

Les conseillers municipaux, faisant parti d'un organe exécutif d'une association qui reçoit une subvention, ne prennent pas part au vote.

La délibération est approuvée à la majorité des voix.

3-1 Tarifs du spectacle Mass Hystéria

Il est proposé d'intégrer dans la saison 2016/2017 le concert de musique du groupe Mass Hystéria et de déterminer les tarifs. La délibération est approuvée à l'unanimité.

5. Tarif d'accès aux cales

Bruno CARIOU demande comment dans les faits on applique la délibération. Certains passent dans les mailles du filet. On connaît les « poissons ».

Frédérique POURCHASSE explique qu'il revient à la collectivité de restreindre le maillage du filet. Il précise qu'une personne passe sur les deux cales. Si on devait mettre une personne en permanence cela reviendrait plus cher que les redevances perçues.

Bruno CARIOU explique que les administrés ne sont pas traités à égalité.

Frédérique POURCHASSE répond qu'on compte sur le civisme des usagers mais pas uniquement. Les choses s'améliorent depuis l'an dernier et on a constaté une augmentation de 40% de la vente de macaron. On travaille pour améliorer la collecte de la redevance.

Raynald TANTER précise que les contrôles vont s'intensifier et appelle au civisme.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

a) ADMINISTRATION

6. Vœu du Conseil : vigilance sur le projet de zone libre-échange transatlantique

Après l'exposé de Maurice LE FLOCH, Bruno CARIOU demande à intervenir.

Il précise que sur le principe on peut adhérer à la motion. Mais il affirme que ce sujet doit être défendu par les élus au niveau national et européen. Il souhaite savoir si le conseil sera amené à formuler d'autres vœux.

Raynald TANTER explique pourquoi les communes participent au devoir d'alerte. Ce traité touche aux marchés publics et touche directement les communes et les collectivités en général. Cette demande de vigilance doit remonter aux députés européens par l'envoi des motions adoptées dans les instances locales. Les parlementaires ont la charge de l'application du traité.

Il apporte des compléments en faisant référence à la motion votée par la CCPBS relative à la pêche en eau profonde. La masse des motions a fait que l'amendement n'est pas passé, d'autant plus qu'il met en péril l'économie locale.

b) TRAVAUX

7. Travaux de rénovation de l'éclairage public, programme 2016

Bruno CARIOU évoque comme l'an dernier l'état des candélabres de la rue de la joie et fait le vœu qu'ils soient intégrés dans ce programme de rénovation.

Raynald TANTER explique qu'une réunion avec le SDEF et CITEOS a permis de déterminer les candélabres à remettre en état.

Bruno CARIOU souhaite que quelque chose soit réalisée en 2016.

8. Renouvellement de la convention avec l'établissement industriel HALIOS au réseau d'assainissement et à la station d'épuration communale

La délibération ne soulève aucune observation – la délibération est adoptée à unanimité.

9. Avenants marchés publics

Les délibérations ne soulèvent aucune observation – les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

3/ SOLIDARITE, JEUNESSE, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE & SPORT

10. Allocation vétéran 2015

La délibération ne soulève aucune observation – la délibération est adoptée à l'unanimité

4/ AFFAIRES ECONOMIQUES, TOURISME

11. Demande de subvention au Conseil Départemental pour le renouvellement d'une partie de la flottille

La délibération ne soulève aucune observation – la délibération est adoptée à l'unanimité.

Bruno CARIOU interroge le Maire sur la vente de l'ancien matériel.

Il est précisé que cela est en cours. Les photos des équipements et leur descriptif viennent d'être terminés.

12. Tarifs sur le séjour du collège Paul Langevin les 20, 21, 23 et 24 juin 2016

La délibération ne soulève aucune observation – la délibération est adoptée à l'unanimité

5/ URBANISME, CADRE DE VIE

13. Avis de la commune sur le projet de Plan de Prévention des Risques Littoraux «Ouest Odet »

Raynald TANTER rappelle la réunion plénière sur le projet du PPRL du 23 mars 2016 et remercie les services municipaux pour la qualité de la présentation. Il précise que la CCPBS et la communauté de communes du pays fouesnantais ont émis un avis défavorable. Ce vendredi matin, un point presse a été organisé avec les 2 communautés de communes. Il s'agit ce soir pour les membres du conseil d'émettre un avis au projet de PPRL.

Nathalie POULARD reprend les éléments importants. Elle propose que les membres du conseil municipal émettent un avis défavorable au projet de Plan de Prévention des Risques littoraux (PPRL) soumis par Monsieur le Préfet du Finistère, assorti des demandes de précisions, de compléments et de modifications au règlement.

L'ensemble du conseil émet un avis défavorable à l'unanimité au projet de Plan de Prévention des Risques Littoraux.

5/ DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Aucune observation

6/ QUESTIONS DIVERSES

A la demande des conseillers municipaux de la minorité, Il est apporté les éléments de réponses aux questions suivants :

- **Prat Gouzien**

Raynald TANTER rappelle que la réalisation du rond-point est sous maîtrise d'ouvrage de la CCPBS avec un regard du département.

Les aménagements ont fait l'objet de test de la part de transporteur.

Jean Marc BREN se demande quand le déménagement de FURIC va intervenir.

Raynald TANTER informe que la zone d'aménagement devrait accueillir la société FURIC et que la décision devrait intervenir dans les semaines à venir.

- **Acquisition minibus communal**

Raynald TANTER informe que le budget comprend un crédit de 30 000 euros. Maintenant que le budget est voté, la consultation peut être lancée.

Bruno CARIOU pense que le montant semble peu élevé pour ce type d'acquisition.

Raynald TANTER précise qu'une reprise de l'ancien véhicule est préconisée. De plus, il s'agit de l'acquisition d'occasion et la déduction de l'ancien véhicule sera déduite du prix de vente.

- **Trombinoscope personnel**

Raynald TANTER rappelle que les agents se défendent du droit à l'image.

Bruno CARIOU demande à pouvoir visualiser le personnel nouvellement arrivé.

Eric RAPHALEN propose de communiquer l'article du journal interne qui annonce les arrivées dans la collectivité.

- **Etals poisson frais Saint Guénolé**

Raynald TANTER informe l'assemblée qu'aucune demande n'est formalisée.

Arnaud VARIEL rappelle que la vente le dimanche est interdite.

Christine MORIN intervient pour signaler que cette vente est admise à Roscoff.

Raynald TANTER rappelle que, de la même manière, la stratégie portuaire dont le document a été transmis à chacun des membres, les mareyeurs voient d'un œil circonspect cette possibilité de vente.

Maurice LE FLOCH précise que la demande des touristes est d'acheter à un prix raisonnable.

La séance est levée à 23h15.

Le secrétaire
Mélanie DUCROT

Le Maire
Raynald TANTER

